

Objet du contrat	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat d'assurance vie de type multisupports, à durée viagère ou déterminée, à versements libres et/ou programmés, libellé en unités de compte et/ou en euro. 	+
Modes de gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Libre 	
Supports financiers	<ul style="list-style-type: none"> • 4 fonds en euros disponibles : <ul style="list-style-type: none"> - Support Fonds en euros, Actif Général, proposé et géré par Spirica, - Fonds en euros NeoEuro Garanti, - Fonds en euros EuroSélection, - Fonds en euros Allocation Long Terme, - 200 Supports en U.C. • 11 SCPI • 2 SCI 	+++ + + + +
Versements	<ul style="list-style-type: none"> • Initial : 1 000 €, répartis entre un ou plusieurs supports (minimum 75 € par support), • Libres : minimum 500 €, répartis entre un ou plusieurs supports (minimum 75 € par support), réalisables directement en ligne. • Programmés : 150 € par mois, 300 € par trimestre répartis entre un ou plusieurs supports (minimum 75 € par support). 	+++
Option	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement progressif, • Sécurisation des plus-values, • Réallocation automatique. 	+ + +
Arbitrages	<ul style="list-style-type: none"> • Libres à tout moment, par papier ou réalisables directement en ligne, • Enregistrés le jour de leur réception, effectifs dès le lendemain, • Montant minimum des sommes transférées : 1 50 € minimum, • Solde par support après arbitrage : 75 € minimum. 	+++ +
Rachats partiels ponctuels	<ul style="list-style-type: none"> • Possibles à tout moment, • Montant minimum par rachat : 1 000 €, • Montant minimum sur un support après rachat : 75 € minimum, • Montant minimum de la valeur atteinte du contrat après rachat : 1 000 €. 	+
Rachats partiels programmés	<ul style="list-style-type: none"> • Possibles à tout moment (pour une valeur atteinte sur le contrat d'un montant minimum de 15 000 €) • Montant minimum par rachat : 150 € quelle que soit la périodicité choisie, • Montant minimum sur le contrat après chaque rachat : 1 500 € minimum, 	+
Rachat total	<ul style="list-style-type: none"> • Possible à tout moment. 	
Avances	<ul style="list-style-type: none"> • Possibles dès que l'adhésion a 6 mois • Montant minimum par avance : 2 000 € • Montant maximum : 60 % de la valeur atteinte du contrat lors de l'octroi. • Montant minimum sur le contrat après avance : 2 000 €. 	
Frais	<ul style="list-style-type: none"> • D'entrée : 0 % sur chaque versement, • Sur versements libres programmés : 0 % sur chaque versement • De gestion : 0,70 point par an pour le fonds en euro, 0,70 point par an pour les U.C. • D'arbitrage en ligne: gratuit. • D'arbitrage papier : 0,80 % (mini 50 € maxi 300 €) des sommes arbitrées. • D'investissement progressif : gratuit, possible dès que la valeur atteinte du contrat est de 10 000 €, le réinvestissement sur chaque support doit être au minimum de 150 €. • De sécurisation des plus-values : gratuit, possible dès que la valeur atteinte du contrat est de 10 000 €, • De réallocation automatique : gratuit, le réinvestissement sur chaque support doit être au minimum de 150 €. • De rachats partiels ponctuels, programmés ou de rachat total : gratuit 	+++ +++ +++ +++ +++ +++ +++
Option de prévoyance	<ul style="list-style-type: none"> • Garantie Plancher. 	+